

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2009**

**Délibération**  
**n° 2009.11.122.B**

**Acquisition de  
caissons bennes  
amovibles pour les  
produits dangereux  
collectés dans les  
déchèteries : appel  
d'offres ouvert**

**LE DIX NEUF NOVEMBRE DEUX MILLE NEUF à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **13 novembre 2009**

**Secrétaire de séance** : Guy ETIENNE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir** :

**Excusé(s) représenté(s)** :

**Excusé(s)** :

Denis DOLIMONT, Jean-François DAURE

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Madame GODICHAUD**

**ACQUISITION DE CAISSONS BENNES AMOVIBLES POUR LES PRODUITS DANGEREUX COLLECTES DANS LES DECHETERIES : APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le service déchets ménagers a constaté qu'un flux important de bidons vides ayant contenu des produits dangereux pour l'environnement (bidons vides d'huiles minérales, produits de nettoyage, phytosanitaires...) sont apportés par les usagers sur l'ensemble des déchèteries de l'agglomération.

Actuellement, le marché de collecte et traitement des déchets ménagers spéciaux a été confié à la société Onyx de Château Bernard (16).

Pour une plus grande sécurité, il est nécessaire d'acquérir des caissons étanches de type Ampliroll, neufs ou équivalents, pour les flux de déchets dangereux collectés en déchèteries. La satisfaction de ce besoin nécessite de passer un marché.

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert, lancé en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

La quantité estimative de caissons susceptibles d'être commandés est la suivante :

- 4 caissons étanches de 15 m<sup>3</sup>
- 4 caissons étanches de 30 m<sup>3</sup>

Le montant prévisionnel est estimé à 50.000 € HT (soit 59 800 € TTC)

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 3 novembre 2009,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux, ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**DE PRÉCISER** que ce marché sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification, sans compter la période de garantie de chaque caisson benne.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – article 2158 – rubrique 812.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>23 novembre 2009</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>23 novembre 2009</b>